ministères intéressés, au nom des mineurs unis de Drumheller qui, eux, ne profitent pas du marché japonais, mais à qui une autre entreprise apportera maintenant un million de dollars de rétributions annuelles. Sur le marché, le pétrole et le gaz naturel livrent au charbon gras une concurrence très forte. Encore une fois, je veux féliciter le ministre et lui demander de remercier les membres de l'Office du charbon et ses fonctionnaires d'avoir rendu le plein emploi possible dans certaines parties de la région de Bow-River.

M. Carter: Monsieur le président, le ministre nous a dit que ce crédit a pour objet de prévenir la mise à pied de mineurs d'une houillère de la Nouvelle-Écosse. Étudie-t-on la possibilité d'une assistance semblable en vue de prévenir la mise à pied des mineurs de l'île Bell?

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je doute fort que la question de l'honorable député ait quelque chose à voir au poste à l'étude, mais si on me le permet, je répéterai ce que j'ai dit l'autre jour. Le Solliciteur général, le ministre du Travail et moi-même avons reçu une délégation de l'île Bell aux fins de discuter leurs problèmes. Les pourparlers se poursuivent. Nous essayons de trouver toute l'aide possible et nous examinons ce problème très grave avec la plus grande sympathie.

M. Carter: Une autre question: le gouvernement a-t-il envisagé la possibilité d'allier le charbon de la Nouvelle-Écosse au minerai de fer de l'île Bell en vue de réaliser une fonderie?

L'hon. M. Flynn: Je dirai que oui. Nous avons examiné toutes les solutions possibles, mais je ne suis en mesure de faire part d'aucune conclusion à l'honorable député.

M. Smith (Lincoln): Monsieur le président, j'aimerais poser au ministre une question qui me semble pertinente. Je crois comprendre qu'une machine a été mise au point et fabriquée par la compagnie Foster Wheeler of Canada pour faire l'essai de nouvelles méthodes de brûler le charbon de la Nouvelle-Écosse et de récupérer les sous-produits de la cendre. Sauf erreur, le charbon de la Nouvelle-Écosse a une très forte teneur en cendre et en soufre, et la machine, mise au point par le ministère des Mines et des Relevés techniques pour fins d'essais, a été installée dans un immeuble à Ottawa. Le ministre sa réponse par écrit. Avant de reprendre mon dans l'usine thermique qui y a été établie par

j'exprime ma gratitude au ministre et aux siège, je tiens à lui offrir mes félicitations pour sa récente nomination. Je suis sûr que le cabinet s'en trouve enrichi.

> L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je remercie le député de ses bonnes paroles. Je sais que mon ministère s'intéresse sans cesse aux nouvelles méthodes d'utilisation du charbon et qu'il étudie les inventions susceptibles d'en accroître l'emploi. Mais je ne suis pas au courant de la machine dont a parlé le député. Je demanderai volontiers à mes fonctionnaires d'établir des renseignements là-dessus à son intention.

> M. Fisher: Monsieur le président, j'aimerais poser au ministre quelques petites questions. Nous avons tous suivi, avec intérêt, son accession à la tête du ministère qu'il dirige présentement. Ceux qui ont eu, comme moi, l'occasion de faire un voyage avec lui il y a quelques mois le tiennent pour un très charmant compagnon et un excellent hôte, et je me réjouis de le voir nommé au cabinet.

> Je sais, bien sûr, qu'il vient de la province de Québec, et qu'il porte un vif intérêt à tout ce qui se passe dans cette province. C'est pourquoi je veux l'interroger sur la Sulphur Converting Corporation, qui doit prévoir, sans doute, l'utilisation de diverses sortes de charbon. Les directeurs de la Sulphur Converting Corporation se sont-ils mis en rapport avec le ministre ou avec l'Office fédéral du charbon en vue d'utiliser du charbon de la Nouvelle-Écosse pour l'entreprise envisagée près de Québec? A-t-on effectué des essais pour montrer que le charbon de la Nouvelle-Écosse se prêtera mieux que le charbon américain au genre de traitement envisagé par la Sulphur Converting Corporation?

> Je vois que le ministre hoche la tête. J'ai suivi de mon mieux, dans les journaux du Québec, les épreuves, les tribulations, les difficultés, les déclarations et les opinions de M. Leclerc, et j'ai l'impression qu'une personne qui possède une expérience aussi vaste que M. Leclerc doit certes avoir étudié la question du charbon dont s'alimentera l'aciérie. C'est pourquoi j'aimerais que le ministre nous fasse part des rapports que l'Office fédéral du charbon, dont il est comptable, ou lui-même, ont pu avoir avec cette société.

L'autre question que j'aimerais soulever porte également sur le charbon de la Nouvelle-Écosse et intéresse le canal Welland et les droits de péage qui y sont imposés. L'Office fédéral du charbon a-t-il procédé pourrait-il nous dire si on l'a déjà mise en à une étude afin de voir dans quelle mesure service. S'il n'est pas au courant de la chose, les droits de péage du canal Welland empêje le prierais de bien vouloir tenir ma ques- chent le charbon de la Nouvelle-Écosse de tion pour un préavis et de me faire parvenir parvenir à la tête des Lacs et d'être employé